

LE MAG'

L'INFORMATION DE
VOTRE COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

DES PORTES DE SOLOGNE

NUMÉRO 2 | MARS 2022

ÉCONOMIE

UN NOUVEAU SITE DÉDIÉ AUX ENTREPRISES



URBANISME

Toutes vos démarches
dématérialisées !

PAGE 7

TOURISME

Des circuits touristiques
pour les groupes

PAGE 13

SERVICES

Un nouveau site internet
au service des usagers

PAGE 14



Retour en images sur 2021

1. Le marché des producteurs et artisans locaux, La Ferté Saint-Aubin
2. La recyclerie, projet du Conseil Municipal des Jeunes, Marcilly-en-Villette
3. La fête de l'art, Menestreau-en-Villette
4. Le marché des potiers, Jouy-le-Potier
5. Les estivales du Cosson, La Ferté Saint-Aubin
6. Concours de pêche, Ardon
7. La Biennale de Sologne, fresque de G.Mazout, Marcilly-en-Villette
8. Exposition à la Maison de la brique, Ligny-le-Ribault
9. Pêche à l'étang communal du Cougnou, Menestreau-en-Villette
10. Étang de Villechaume, Sennely

Crédits photos : Jean PUYO, association A.M.I, les communes d'Ardon, Marcilly-en-Villette et Menestreau-en-Villette



Jean-Paul ROCHE
Président de la Communauté de Communes
des Portes de Sologne

En ce début d'année, la crise sanitaire que l'on pensait derrière nous continue de perturber nos vies quotidiennes. Malgré tout, nous restons optimistes pour cette année 2022 et regardons vers l'avenir car de nombreux projets nous attendent.

Vous pouvez compter sur l'action de la Communauté de Communes pour mettre en valeur et concrétiser des projets qui permettront au territoire de se développer mais également pour soutenir les entreprises qui en ont le plus besoin. Nous avons d'ailleurs su déployer des dispositifs d'aides économiques conséquents dès les premiers mois de cette crise et poursuivrons cet accompagnement via notre politique d'aides aux Très Petites Entreprises pour que l'activité économique demeure sur notre territoire.

Pour affirmer cette volonté, la Communauté de Communes va réhabiliter l'ancienne maison de retraite « La Rabolière » située à La Ferté Saint Aubin, pour en faire un lieu connecté dédié au développement économique à travers un espace de travail partagé (Co-working), une pépinière d'entreprises et recevoir les services opérationnels de la Communauté de Communes. Vous retrouverez plus d'informations sur ce projet à l'intérieur du magazine.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, notre Communauté de Communes a également adhéré au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Foret d'Orléans Loire Sologne, un territoire de projets qui va nous permettre de bénéficier de subventions supplémentaires, d'ingénierie mais aussi de développer des projets variés (mobilité, alimentation, environnement...) utiles pour l'aménagement de notre territoire.

Nous poursuivrons également durant cette année 2022, l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), déploierons sur chacune des communes des bornes de recharge pour véhicules électriques et finaliserons les travaux que nous menons depuis plusieurs mois pour mettre en œuvre un nouveau réseau de chemins de randonnée et sa signalétique adaptée. Ces balades seront opérationnelles pour le printemps à venir...

Cette année 2022, devrait encore une fois être riche en projets.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous assure mon engagement pour notre territoire.

SOMMAIRE

INTERCOMMUNALITÉ

Partenariat avec le PETR 4

URBANISME

Dématérialisation des démarches 7

Point sur le PLUi 7

ÉCONOMIE

Un nouveau site dédié aux entreprises 8

De nouvelles entreprises sur le territoire 8

Aides aux entreprises 9

Signalétique des zones d'activités 9

BUDGET

Orientations 2022 10

TOURISME

De nouveaux projets pour 2022 12

Des circuits groupes en vente 13

Des formations pour les professionnels 13

SERVICES

L'intercommunalité en un clic ! 14

Le Relais Petite Enfance 15

TRIBUNE D'OPPOSITION

..... 15

LE MAG' DES PORTES DE SOLOGNE

Directeur de la publication : Jean-Paul ROCHE

Comité de rédaction : Groupe communication

Crédit photo : Jean PUYO; Communauté de Communes et Office de Tourisme des Portes de Sologne; Freepik

Création / Maquette : Floriane PROGNON (Communauté de Communes)

Impression : Groupe Concordances



UN NOUVEAU PARTENARIAT POUR ENCORE PLUS DE PROJETS

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la Communauté de Communes des Portes de Sologne est intégrée au Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Forêt d'Orléans Loire Sologne.

QU'EST-CE QU'UN PETR ?

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) est un établissement public local qui a vocation à fédérer, sur un périmètre précis, des communautés de communes pour la mise en œuvre d'un projet commun d'aménagement et de développement du territoire.

LE TERRITOIRE DU PETR

Le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne compte désormais **56 communes** réparties dans 4 communautés de communes :

- CC des Loges
- CC de la Forêt
- CC du Val de Sully
- CC des Portes de Sologne

SES MISSIONS

Outil de développement local, le PETR accompagne les collectivités et les porteurs de projets en leur apportant des subventions et favorise l'émergence des projets des acteurs locaux, qu'ils soient publics, privés ou

associatifs. Il assure le suivi de différentes missions d'études et de prospectives dans les domaines de l'aménagement du territoire, de la mobilité, de la biodiversité, du paysage, de l'énergie, de la santé, de l'agriculture ou encore des services à la population.

En intégrant le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, la Communauté de Communes saisit plusieurs opportunités :

- Celle d'**officialiser le partenariat** qui existait entre les deux collectivités depuis plusieurs années avec de nombreux dossiers traités en commun (InterScot, Contrat Local de Santé, Programme LEADER, CRST...);
- Celle de **s'entourer d'une équipe pluridisciplinaire** avec 7 agents spécialisés sur des domaines variés (urbanisme, mobilité, fonds LEADER, contractualisation, alimentation, climat et énergie)



- Celle d'intégrer un **territoire de projets** avec diverses études et projets en cours : RézoPouce, Projet Alimentaire Territorial (PAT), Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), Actions sur la biodiversité...



PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne

ZOOM SUR ... LES ACTIONS EN COURS AVEC LE PETR

1. LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Le Contrat Local de Santé (CLS) est porté conjointement par l'Agence Régionale de Santé et le PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, afin de réduire les inégalités en matière de santé sur le territoire.

Il s'agit avant tout d'un **outil de prévention et de promotion de la santé** qui doit permettre d'actionner des leviers pour améliorer les conditions de soins sur notre territoire (organisation d'actions de prévention, de conférences...).

Le CLS est centré sur deux grandes thématiques :

- Développer l'attractivité du territoire pour favoriser l'arrivée de nouveaux professionnels ;
- Mettre en œuvre des actions de promotion et de prévention.

Plus d'informations en contactant la référente du Contrat Local de Santé, Farah LHACHEQ : cls3pays@orange.fr

hôtels-camping, ... en leur apportant des subventions à hauteur de 45 % du coût d'investissement éligible concernant les filières suivantes : biomasse (bois énergie), géothermie, énergie solaire thermique, réseaux de chaleur.

Le Contrat d'Objectif Territorial sur les Energies Renouvelables (COT ENR) est un outil permettant au territoire de s'engager résolument dans la **transition énergétique**.

Il répond aux objectifs suivants :

- Substituer les énergies fossiles par des ressources naturelles locales,
- Soutenir les systèmes de production de chaleur renouvelable,
- Inciter les porteurs de projets à s'interroger systématiquement sur des solutions de chaleur renouvelable.

Plus d'informations en contactant le référent du COT ENR, Nathan GRAIGNON : energie@petrforetorleans.fr

3. LE PROGRAMME LEADER

LEADER est un acronyme qui signifie : Liaisons entre les Actions de Développement de l'Économie Rurale. Le financement du programme LEADER est assuré par le FEADER (Fonds Européen pour le Développement Rural), dans le cadre de la Politique Agricole Commune. La stratégie du programme définit s'intitule « Forêt d'Orléans, Loire, Sologne : des ressources spécifiques à mobiliser et partager pour s'adapter aux changements » et s'articule en deux axes : les ressources naturelles et



locales, le tourisme de nature et de culture.

Une enveloppe de **1,3 M€** de FEADER a été attribuée.

Plus d'informations en contactant les référents du Programme LEADER Aurore MANIEZ et Iwan LE MERDY : leader@petrforetorleans.fr

4. LE CONTRAT RÉGIONAL DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE

Le Contrat Régional de Solidarité Territorial (CRST) a vocation à soutenir et financer des projets des collectivités et associations en matière d'aménagement du territoire, de développement économique, de développement touristique, de biodiversité, de transition énergétique, de transition écologique et d'alimentation... Il constitue une traduction opérationnelle de la rencontre entre les stratégies régionales et les projets locaux de territoire.

Une enveloppe de **7 538 000 €** a été attribuée par la Région Centre Val de Loire pour le contrat 2017-2023.

Plus d'informations en contactant l'agent de développement, Odile AUCLAIR : direction@petrforetorleans.fr





LES FUTURS TRAVAUX EN LIEN AVEC LE PETR

LE RÉZO POUCE

Rezo Pouce est un **réseau solidaire** qui permet de partager des trajets du quotidien entre voisins. Déployé en lien avec les collectivités publiques, le dispositif vise à répondre aux besoins de mobilité des usagers en structurant, organisant et sécurisant la pratique de l'auto-stop en zone rurale ou périurbaine. Agissant pour le **désenclavement rural** et la **diminution des gaz à effet de serre**, il s'inscrit dans le contexte plus large de l'**écomobilité** et a vocation à compléter l'offre de transports publics existante en permettant le covoiturage spontané sur de courtes et moyennes distances.

LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

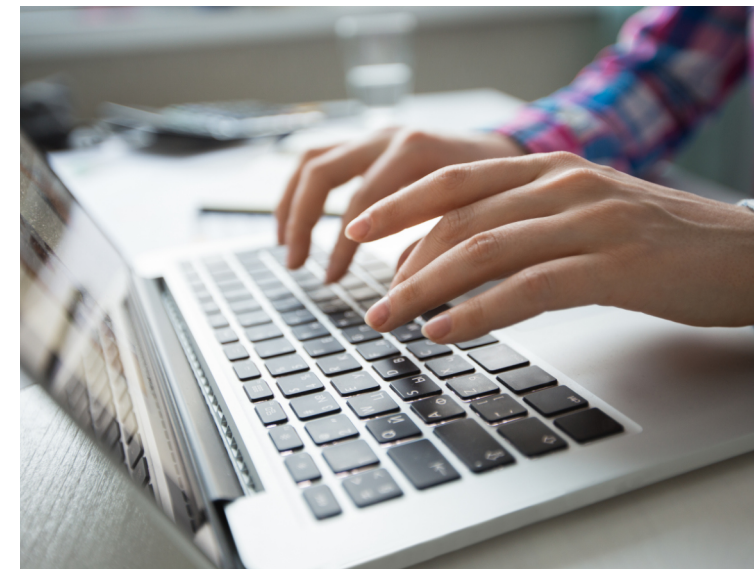
Le PAT a pour but de rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs pour **développer l'agriculture locale** et **encourager une alimentation de qualité**. C'est un projet transversal qui vise à prendre en compte les différents enjeux agricoles et alimentaires (économique, environnemental, social, nutrition-santé...) et à associer la diversité des acteurs concernés à l'échelle du territoire. Un des premiers axes du projet est de travailler sur

la **restauration collective locale** (scolaire mais aussi le secteur médico-social comme les EHPAD, le portage de repas à domicile...).

LE PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Issu de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) est un outil stratégique et opérationnel qui a pour but d'**atténuer le changement climatique**, de **développer les énergies renouvelables** et de **maîtriser la consommation d'énergie**. Suite à l'élaboration d'une stratégie territoriale, un programme d'actions est mis en place pour agir sur diverses problématiques :

- la réduction des émissions de GES
- l'adaptation au changement climatique
- la sobriété énergétique
- la qualité de l'air
- le développement des énergies renouvelables



DÉMATÉRIALISATION DES DÉMARCHES D'URBANISME

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les communes de l'intercommunalité des Portes de Sologne sont en mesure de recevoir sous forme électronique l'ensemble des demandes d'autorisation d'urbanisme, c'est-à-dire les dossiers de permis de construire, de permis d'aménager, de permis de démolir, de déclaration préalable et de certificats d'urbanisme.

Les objectifs sont multiples pour les usagers et les collectivités :

- permettre un gain de temps,
- réaliser des économies (affranchissement, copies...),
- fluidifier les échanges entre et avec les administrations.

L'utilisateur dispose de deux possibilités pour déposer son dossier d'urbanisme :

- **en format papier**, sous les conditions habituelles : un nombre d'exemplaires du formulaire et des pièces suffisant, envoi du dossier en courrier recommandé avec accusé de réception ou dépôt auprès de la mairie...
- **en ligne** par le biais du guichet unique : <https://portesdesologne.geosphere.fr/guichet-unique/Login/DossierProjet>

Le guichet unique comporte un guide des dossiers à déposer en fonction du projet du demandeur.

Le demandeur doit en premier lieu se créer un compte USAGER sur la base d'une adresse courriel et d'un mot de passe.

Il peut ensuite compléter, signer le formulaire CERFA correspondant à sa demande et joindre les pièces justificatives directement en ligne. Une fois validé par l'utilisateur, le dossier est transmis immédiatement à la mairie. Les échanges entre l'administration et l'utilisateur sont réalisés de façon dématérialisée par courriel ou par le portail USAGER.

Les architectes, géomètres ou notaires doivent se créer un compte PARTENAIRE ; la démarche est ensuite identique.

POINT SUR ... LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Depuis fin 2019, la Communauté de Communes élabore son nouveau Plan Local d'Urbanisme à l'échelle intercommunale qui viendra remplacer les divers PLU de chacune des communes.

Le projet politique, pièce centrale qui expose les choix stratégiques en matière d'habitat, de développement économique, d'équipement, d'environnement (...), vient d'être validé par l'ensemble des communes.

Six axes le structurent :

1/ **Concilier développement territorial et préservation de l'identité solognote**

2/ **Projeter un développement structuré par pôles et adapté au contexte local**

3/ **Valoriser les atouts de la sologne comme levier du tourisme vert**

4/ **Envisager une gestion durable et sécurisée des flux de circulation**

5/ **Diversifier le dynamisme économique des Portes de Sologne**

6/ **Accompagner le développement de projets structurants pour le territoire**

Les réflexions vont maintenant se porter sur l'élaboration du règlement et du plan de zonage du PLUi.

Plus d'informations en contactant la Direction de l'Aménagement du territoire : plui-ccps@laferte.org.



UN NOUVEAU SITE DÉDIÉ AUX ENTREPRISES ET AUX SERVICES DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Le 2 décembre dernier, la Communauté de Communes des Portes de Sologne s'est portée acquéreur de l'ancienne maison de retraite La Rabolière située en plein centre-ville de La Ferté Saint Aubin pour en faire un lieu notamment dédié au développement économique.

L'intercommunalité souhaite pouvoir accompagner toutes les entreprises dès leur création en leur proposant un cadre adapté et un accompagnement de qualité à travers une pépinière d'entreprises et un espace de co-working. Des salles de réunion seront également proposées à la location.

Cet espace connecté dédié aux entreprises offrira enfin un bouquet de services dans un cadre moderne et dynamique.

Les bureaux de la collectivité seront également intégrés à ce bâtiment. Son ouverture

devrait intervenir d'ici la fin d'année 2022 / début d'année 2023.



Simulation des futures salles de réunions de la Rabolière, après travaux.

DE NOUVELLES ENTREPRISES SUR LE TERRITOIRE !

La Communauté de Communes a de nouveau accueilli plusieurs entreprises en 2021, illustrant l'attractivité et le dynamisme économique du territoire.

La zone d'activités de la Chavannerie située à La Ferté Saint-Aubin a accueilli au début de l'été la société « S.A.S D.VÉGÉTABLES » dirigée par Mr Brice DENIS. L'entreprise est spécialisée dans la revente de fruits et légumes de la région et sert ainsi d'intermédiaire entre le détaillant et le producteur. Elle dispose d'un effectif de 4 salariés et fait appel à des saisonniers durant les périodes de printemps et d'été.

La société « BEL ENERGIA 2025 » a acquis courant juillet 2021 le méthaniseur situé dans la zone d'activités de la Chavannerie située à La Ferté Saint-Aubin. D'importants travaux sont en cours pour réhabiliter l'installation et concevoir un processus de méthanisation plus adapté au site. Une relance de l'activité est attendue pour la fin de l'année 2022.

L'entreprise « Goûts et Saveurs » de Mr Sébastien CAGNAC s'est installée rue Denis Papin à La Ferté Saint-Aubin dans le bâtiment anciennement occupé par « manGzen ». Elle propose des services de traiteur et souhaite à l'avenir développer des foods trucks. La société vient de lancer son activité en début d'année.



Melvin BARBELLION, paysagiste et dirigeant de l'entreprise « Concepts et créations » (basée à Marcilly-en-Villette) a bénéficié du soutien de l'intercommunalité en 2021.

Afin de développer son activité, l'entreprise avait pour projet, l'acquisition d'une mini-pelle. Cet achat a ainsi été soutenu par la Communauté de Communes, grâce à son dispositif d'aide aux TPE.

DES AIDES POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES

Après une campagne d'aides aux entreprises de plus de 205 800 € pour l'année 2020 pour faire face à la crise économique engendrée par le contexte sanitaire, la Communauté de Communes a souhaité réitérer en 2021 une action pour les entreprises de nouveau concernées par des restrictions sanitaires : cafés, bars, restaurants et entreprises de l'événementiel. Au total, 25 000 € ont été distribués sur l'ensemble du territoire communautaire.

En parallèle, le dispositif « Aides aux TPE » est toujours actif et a permis d'aider six

entreprises dans leurs divers projets d'investissements.

Pour rappel, il a pour but d'aider financièrement les TPE qui investissent dans les domaines suivants : aménagements immobiliers, rénovation et extension de devanture, achats d'équipements des véhicules de tournée et véhicules ateliers, achats de matériels ...

Pour plus d'informations, contactez Louis ROUMET, responsable du Développement Économique au 02.38.61.93.84 ou par mail : lroumet@ccportesdesologne.fr



LA SIGNALÉTIQUE DES ZONES D'ACTIVITÉS, L'IMPLANTATION SE POURSUIT !

Le renouvellement de la signalétique des zones d'activités se poursuit sur le territoire communautaire.

Après Marcilly-en-Villette en 2021, c'est au tour des zones d'activités de la Ferté Saint-Aubin, Jouy-le-Potier, Ménestreau-en-Villette et de la zone artisanale de Sennely de faire peau neuve.

La pose est prévue pour le premier trimestre 2022.



OBJECTIFS 2022

Continuer à développer de la richesse pour générer des ressources destinées au développement des services et des aides à la population.



C'est une volonté affirmée de Jean Paul ROCHE, Président de la Communauté de Communes des Portes de Sologne et de son conseil communautaire d'afficher pour 2022 un budget volontairement tourné vers le monde économique et l'aménagement du territoire de l'intercommunalité pour poursuivre le développement des services à destination de la population.

Maintenir et accompagner l'emploi local au plus près du lieu de vie des citoyens reste la priorité en ces temps inconstants, perturbés par la prolongation de la crise sanitaire et le contexte économique mondial impacté par l'augmentation du coût des matières premières, de l'énergie et de l'inflation.

Il demeure plus que jamais important de structurer le territoire et d'accompagner son développement pour **favoriser l'implantation d'entreprises nouvelles**, et les nouveaux modes de travail. C'est aussi primordial d'**épauler les entreprises existantes**, petites ou grandes pour leur permettre de résister face aux différents aléas qu'elles rencontrent. Nos actions permettent ainsi de renforcer l'attractivité des zones d'activités sur l'ensemble des communes des Portes de Sologne et de créer des hôtels d'entreprises et des espaces de co-working accessibles à tous ceux qui souhaitent fonctionner sur les

nouveaux modes de travail désormais incontournables et orientés sur le développement durable (cf. article page 8-9).

TOUTES CES ACTIONS SONT DESTINÉES À PERMETTRE DE MIEUX VIVRE, TRAVAILLER, GRANDIR ET VIEILLIR SUR NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES !

En parallèle du développement économique et de l'aménagement du territoire participant à la génération de nouvelles ressources, la volonté des élus est de développer le service sur plusieurs axes tels que la mobilité qui fera l'objet d'une étude sur l'année 2022.

La **modernisation des infrastructures** est au programme

avec le soutien du déploiement de la fibre pour tous. Le **service aux populations** est poursuivi par la création des espaces de services publics numériques et itinérants. Le **soutien aux projets municipaux**, par l'attribution d'aides financières à hauteur de 20 % des ressources intercommunales, permettra la mise en place des politiques municipales dans chacune des 7 communes de la Communauté de Communes des Portes de Sologne. Par ailleurs la poursuite de l'accompagnement au tissu associatif reste inscrite au budget 2022.

LE BUDGET INTERCOMMUNAL

En chiffres


4 900 000 €
FISCALITÉ DES ENTREPRISES

Recettes
6 000 000 €


251 000 €
FISCALITÉ DES MÉNAGES (IMPÔTS)


842 000 €
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT



INTERCOMMUNALITÉ

Dépenses

FONCTIONNEMENT
3 200 000 €

INVESTISSEMENT
2 000 000 €


481 000 €
DÉFENSE INCENDIE DES COMMUNES


300 000 €
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE


35 000 €
ENSEIGNEMENT ET FORMATION


105 000 €
SPORTS ET PETITE ENFANCE


387 000 €
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE


134 000 €
INTERVENTIONS ÉCONOMIQUES


104 000 €
ENFANCE ET ADOLESCENCE


58 000 €
PERSONNES EN DIFFICULTÉS


450 000 €
AIDES AUX COMMUNES


245 000 €
MOBILITÉ


734 000 €
ACTIVITÉS SPORTIVES


90 000 €
SERVICES POUR LES SENIORS


83 000 €
AIDES AUX SERVICES PUBLICS


839 000 €
DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE LOCALE ET TOURISTIQUE


30 000 €
CULTURE


95 000 €
AIDES AU TOURISME

DE NOMBREUX PROJETS TOURISTIQUES POUR LES PORTES DE SOLOGNE

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la Communauté de Communes des Portes de Sologne administre en direct l'Office de Tourisme qui était auparavant géré par une association. Cette évolution du mode de gestion a permis de professionnaliser la structure et de déployer des moyens plus importants utiles au développement touristique local. L'année 2021 a ainsi été marquée par une nouvelle dynamique porteuse de projets permettant à l'Office de Tourisme de se redynamiser. Retour sur ces projets qui ont marqué 2021 !

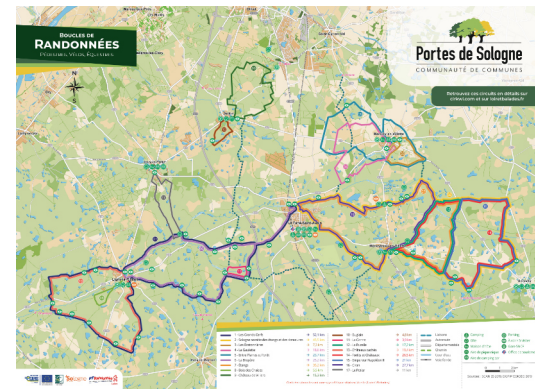
17 BOUCLES DE RANDONNÉE À DÉCOUVRIR PROCHAINEMENT

Ces boucles de randonnée, praticables à pied, à cheval ou à vélo seront prochainement opérationnelles sur l'ensemble du territoire intercommunal. Elles sont le fruit d'un important travail de terrain mené en collaboration avec le cabinet Parcours Conseils, la SAFER du Centre et deux opérateurs spécialisés dans la pose de signalétiques (PICBOIS et Environnement 41). Mêlant nature et patrimoine, ces dernières vous permettront de (re)découvrir une Sologne authentique, secrète et

parfois méconnue. Avis aux amateurs ...

Une nouvelle signalétique, actuellement en cours de pose, viendra remplacer celles existantes, délabrées ou en mauvais état. Des totems symboliseront également les points de départ de balades et des supports pédagogiques seront positionnés dans un second temps pour faire découvrir les richesses de notre territoire. En attendant que la totalité de cette signalétique soit installée,

vous pouvez dès à présent vous rendre sur le site internet www.cirkwi.fr pour visualiser les balades proches de chez vous.



Carte générale des nouveaux circuits de randonnée des Portes de Sologne - Automne 2021

SÉDUIRE POUR ATTIRER !

Afin de pouvoir attirer de nouveaux touristes, plusieurs actions ont été mises en place durant l'année 2021 pour promouvoir le territoire des Portes de Sologne auprès des professionnels du tourisme et les sensibiliser aux nombreuses richesses locales.



Visite du Château de La Ferté Saint-Aubin lors de l'Eductour - Juillet 2021

Une visite commentée du territoire organisée par l'Office de Tourisme (aussi appelée Eductour) a ainsi été réalisée en juillet dernier auprès de professionnels du tourisme situés dans un rayon de 50 kms pour leur faire découvrir le territoire.

Une seconde opération se déroulera au second semestre 2022, pour cette fois-ci, faire découvrir et promouvoir le territoire aux tours opérateurs et agences de voyages situés dans un rayon de 300 kms.

DES CIRCUITS TOURISTIQUES EN VENTE, POUR DÉCOUVRIR LA SOLOGNE EN GROUPE !

L'Office de Tourisme s'est également attelé à construire, en partenariat avec Tourisme Loiret, des circuits touristiques, clés en main, qui seront proposés dès début 2022 aux Comités d'Entreprises, aux Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), aux agences de voyages ou encore aux tours-opérateurs des régions limitrophes pour les personnes du 3^e et 4^e âge.

Trois excursions à la journée et un séjour (2 jours 1 nuit) reprenant des sites phares du territoire seront ainsi mis en vente. (plus d'informations auprès de l'Office de Tourisme des Portes de Sologne)

UNE NOUVELLE IDENTITÉ POUR 2022 !

L'Office de Tourisme réfléchit actuellement à la création d'une nouvelle identité et notamment d'un nouveau logo, plus moderne et dans l'air du temps.

Parallèlement, l'équipe de l'Office de Tourisme travaille activement sur la refonte de son site internet. Sa nouvelle ergonomie et son design permettront une meilleure mise en lumière des prestataires touristiques.

À NOTER !

HORAIRES DE L'OFFICE DE TOURISME

Basse saison d'octobre à fin

mars – Fermeture au public

Du lundi au vendredi :

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h30

(Accueil possible sur rendez-vous uniquement)

Saison estivale d'avril à fin

septembre – Ouverture au public

• Avril / Mai / Juin / Septembre

Du mardi au samedi :

9h30 - 13h00 / 14h30 - 18h00

• Juillet / Août

Du mardi au samedi :

10h00 - 13h00 / 14h30 - 18h30

Dimanche : 10h00 - 12h30

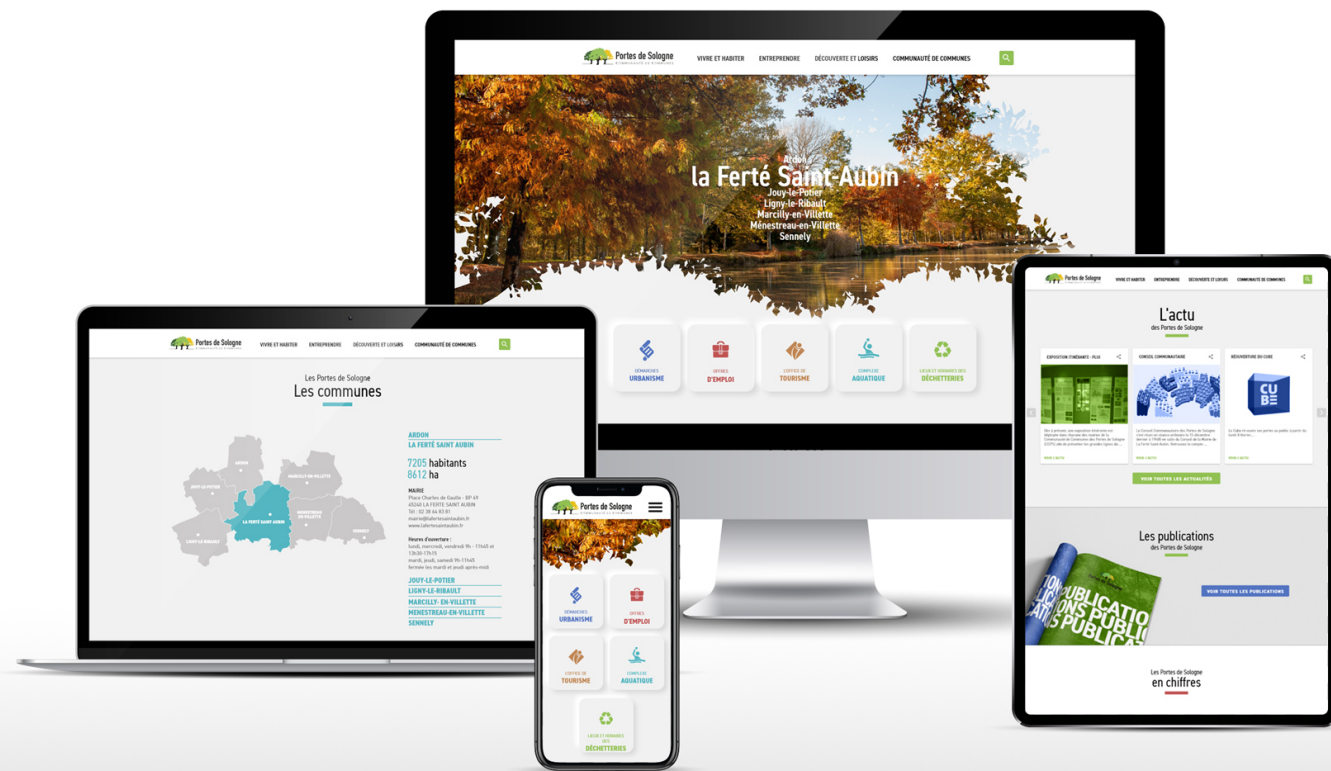
Pour plus d'informations, contactez l'Office de Tourisme au **02.36.99.45.59** ou par mail : tourisme@ccportesdesologne.fr

FORMER LES PROFESSIONNELS DU TOURISME

Dans l'optique d'accompagner les professionnels du tourisme et leur proposer des services leur permettant de monter en compétences, des formations à thèmes seront organisées en deux temps durant l'année 2022, en lien avec la Région Centre Val de Loire et Tourisme Loiret. Ces formations

animées par des spécialistes du secteur touristique permettront aux participants de traiter de thématiques diversifiées et d'actualité (l'accueil personnalisé ; la gestion de l'accueil en période de COVID ; savoir renouveler son offre pour s'adapter à la clientèle...).





L'INTERCOMMUNALITÉ EN UN CLIC !

A l'heure où les internautes se connectent de plus en plus souvent depuis leur smartphone ou leur tablette, il semblait essentiel pour la Communauté de Communes de se doter d'un nouveau site internet.

Plus fonctionnel et intuitif, ce nouveau site, en ligne depuis octobre dernier, s'inscrit dans une nouvelle démarche de communication : être aux plus proches des habitants et des entreprises du territoire.

La Communauté de Communes étant souvent mal identifiée et ses services peu reconnus, ce projet a un rôle majeur ; être une vitrine de notre territoire et de nos services.

Plus actuel, ce nouveau site permet de découvrir en quelques clics les services de l'intercommunalité, tels

que le complexe aquatique Le Cube, l'Office de Tourisme, mais aussi les associations qu'elle soutient comme le CILS Emploi Sologne, par exemple.

Des fonctionnalités ont été ajoutées : une carte interactive sur la page d'accueil permet de retrouver facilement les informations principales des mairies de l'intercommunalité (adresse, coordonnée téléphonique, mail, site internet, horaires d'ouverture...).

TOUTES LES ACTUALITÉS ET SERVICES DES PORTES DE SOLOGNE SUR : WWW.CCPORTESDESOLOGNE.FR



LA MÉDIATION PAR L'ANIMAL AUPRÈS DES JEUNES ENFANTS

LA MÉDIATION PAR L'ANIMAL, QU'EST-CE QUE C'EST ?

"C'est une méthode qui permet d'améliorer la qualité d'une vie mais aussi la santé physique ou mentale d'une personne en utilisant l'animal comme médiateur.

La médiation par l'animal s'appuie sur un phénomène naturel qui est le lien entre l'humain et l'animal. » confie Clémence Chapeau, présidente de l'association La Clé des Champs, à Ménestreau-en-Villette.

UN PROJET AUPRÈS DES JEUNES ENFANTS

Au Relais Petite Enfance, un projet de médiation par l'animal a vu le jour à la suite des divers confinements. L'objectif premier étant de recréer du lien entre le Relais et le public, plus particulièrement les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent.

C'est ainsi que Clémence, intervenante en médiation par l'animal, est venue nous présenter ses lapins et cochons d'Inde, dans le cadre d'activités à visée éducative, d'éveil et d'animation.

Les enfants ont pu, dans un premier temps, appréhender le matériel présent et les animaux en les observant à travers un parc adapté. Ils ont ensuite coupé des légumes pour les animaux, avec du matériel ergonomique et favorisant l'autonomie (couteaux à lames ondulées, planches à découper de petites tailles, etc.). Clémence a ensuite présenté les animaux au travers de photographies nominatives puis, les a emmené sur la table, autour de laquelle les enfants s'étaient installés pour préparer les légumes. Libre à chacun (enfant ou animal) de se diriger vers l'autre. Certains enfants ont apprécié regarder les animaux de loin, d'autres le plaisir de les caresser délicatement. Toujours dans le respect de l'animal et de la volonté de l'enfant.



D'autres séances sont planifiées en 2022, notamment une séance sur site où le public pourra rencontrer des chevaux, des poules, des chiens...

Plus d'informations, auprès du Relais Petite Enfance, au 02.38.64.64.80 (La Ferté Saint-Aubin) ou au 02.38.61.76.11 (Service itinérant).

Tribune libre du groupe d'opposition communautaire

Pour une communauté de communes dynamique !

En mars 2020, vous avez élu les conseillers municipaux mais aussi les conseillers communautaires. Si la campagne électorale a fait la part belle aux projets communaux, la Communauté de Communes a fait l'objet de peu de débats. Pourtant, ses compétences sont importantes !

Nous souhaitons que notre intercommunalité porte plus de politiques au service de ses habitants. Si les avancées dans le secteur économique sont positives (coworking, pépinières d'entreprises, ...), nous regrettons que la prise de compétence culturelle n'ait pas débouché sur une saison

culturelle commune cohérente et une mutualisation des équipements.

La question environnementale est absente du budget 2022, traduisant un manque d'ambition pour aborder la nécessaire transition que nous imposent les changements climatiques, avec une absence de volonté d'aller rapidement vers une gestion commune de l'eau et l'assainissement, et l'absence d'étude de production d'énergie par notre Communauté de Communes.

Groupe des élus de Gauche
de la Communauté de Communes des Portes de Sologne
Gabrielle Brémond et Jean-Frédéric Ouvry
unevillepourtous@yahoo.fr

VOTRE INTERCOMMUNALITÉ À PORTÉE DE MAIN !

Retrouvez toutes les actualités et vos services
en un clic sur www.ccportesdesologne.fr



Portes de Sologne
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES